D. Dans un feu soutenu, à savoir en remplaçant continuellement les bandeschargeurs—combien de coups peut-elle tirer avant qu'on n'ait à remplacer les canons?—R. Si l'on tire aussi rapidement que possible, elle peut tirer 200 à 250 coups avant que le canon ne s'échauffe et ne soit remplacé.

D. La bande-chargeur contient combien de cartouches?-R. Trente.

M. Homuth:

D. L'usine Inglis ne fabrique pas les trépieds?—R. Le contrat intervenu avec la John Inglis Co. Limited ne prévoit pas la fabrication de trépieds. Ces derniers sont ce que l'on appelle un accessoire de la mitrailleuse Bren et n'apparaissent pas au contrat.

M. Green:

D. Existe-t-il une distinction entre les pièces de rechange et les pièces constituantes?—R. Oui.

D. Les pièces de rechange et les pièces constituantes se fabriquent entièrement à l'usine Inglis?—R. Oui; les pièces de rechange et les pièces constituantes sont effectivement des pièces constituantes de la mitrailleuse Bren. Le trépied est un accessoire qui ne fait pas partie intégrante de la mitrailleuse Bren. En d'autres termes, il n'est pas essentiel au rôle principal de la mitrailleuse Bren.

M. MacNeil:

D. Que dites-vous du pied à deux branches?—R. Il constitue une partie essentielle de la mitrailleuse. Une fois assemblé à la mitrailleuse, ce pied à deux branches devient partie intégrante de la mitrailleuse Bren tout comme le canon ou toute autre partie essentielle.

M. Green:

D. Combien faut-il de canons?—R. Présentement et normalement il en faut deux.

D. Combien de chargeurs?—R. Vingt-cinq par mitrailleuse.

D. Le tout est essentiel au bon fonctionnement de la mitrailleuse?—
R. Oui.

M. MacNeil:

D. Quelles sont vos fonctions auprès de la mitrailleuse Bren; et d'abord, parlez-nous de la période de préparation puis de la période de fabrication?—
R. Je suis présentement ingénieur-mécanicien à la division de l'artillerie et j'y effectue la surveillance technique pour la période préparatoire. On se propose de m'envoyer à Toronto dès que le besoin s'en fera sentir, et on m'y confiera un personnel d'inspecteurs ainsi qu'un autre personnel chargés de surveiller le côté technique de la fabrication de la mitrailleuse Bren.

M. Green:

D. Vous et M. Gillespie êtes vraiment les deux seuls experts en mitrailleuse Bren au Canada?—R. J'hésite à prendre le titre d'expert. Je fus le premier au Canada à posséder une connaissance approfondie de la mitrailleuse Bren et à connaître ou à avoir étudié la fabrication de cette arme de guerre. M. Gillespie est expert en procédés de fabrication et en devis. En d'autres termes, il s'occupe spécialement d'établir comment telle pièce particulière doit entrer dans la fabrication. Ce qui veut dire que s'il faut couper une bielle, il dit quelle position il faut lui donner, ou ce que va être sa place à demeure sur la mitrailleuse, et comment il faut s'y prendre de préférence pour enlever cette pièce; c'est là la tâche spéciale de M. Gillespie.